



SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

Proposal to : **Statistics Canada**
Propositions aux: **Statistique Canada**

The references document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités des l'invitation demeurent les mêmes

Comments - Commentaires

Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression).
Name – Nom :
Title – Titre :

Date– Date: Le 27 septembre, 2019	
Solicitation No – N° de l'invitation: J031827A	Amendment No. – No modif. 03
GETS Reference No. – No de reference de SEAG PW-19-00889154	
Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à: statcan.macs-bids-smc-soumissions.statcan@canada.ca	
Solicitation closes – L'invitation prend fin At – à : 14:00 EDT On – le : 15 octobre, 2019	
Area code and Telephone No. Code régional et N° de téléphone (613) 882-2470	Facsimile No. N° de télécopieur
Destination statcan.macs-bids-smc-soumissions.statcan@canada.ca	

Instructions :
Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified herein by the Crown, all prices quotes are to be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, and are to be F.O.B., including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax is to be shown as a separate item.

Instructions:
Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire, énoncée par la Couronne, dans les présentes, tous les prix indiqués sont des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être F.A.B., y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiquée(s). La somme de la taxe sur les produits et services devra être un article particulier.

Delivery required – Livraison exigée	Delivery offered – Livraison proposé
Vendor Name and Address – Raison sociale et adresse du fournisseur	
Facsimile No – N° de télécopieur : Telephone No – N° de téléphone :	
Signature	Date



MODIFICATION 03

Le but de cette modification est de répondre aux questions de l'industrie:

Question 1: EO1 : Expérience en production des projets de documents bilingues (en français et en anglais) de promotion directe ou sur le Web.

Est-il possible de présenter des projets de documents conçus et produits dans les deux langues (en version française et en version anglaise) ou devons-nous nous restreindre aux documents bilingues (où sont employés à la fois l'anglais et le français) ?

Réponse 1 : Oui, c'est deux exemples sont acceptables.

Question 2: Le lien pour la question 4 de l'amendement 2 devrait concerner la Loi sur les langues officielles, mais le lien concerne la Loi sur le multiculturalisme. Quel est le bon lien?

Réponse 2 : Voici le lien : <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/o-3.01/>

Question 3: Nous avons examiné la demande de propositions pour Statistique Canada - Sollicitation JO31827 / A et souhaitons confirmer que, aux termes de l'exigence obligatoire sous M3 à la page 11, il est indiqué que le soumissionnaire doit fournir un échantillon de travail qui démontre la conformité à la 1) Fédérale. Loi sur l'identité, 2) Loi sur les langues officielles, 3) Loi sur le multiculturalisme canadien et 4) Exigences d'accessibilité.

Si je comprends bien cette exigence obligatoire, alors, cette demande de propositions n'est pas ouverte aux fournisseurs qui n'ont pas déjà travaillé pour le gouvernement du Canada. Pouvez-vous le confirmer, ou préciser au moyen d'un exemple quel travail non gouvernemental pourrait également satisfaire à cette exigence obligatoire?

Réponse 3 : C'est bien cela. Les soumissionnaires doivent confirmer qu'ils ont de l'expérience de créer des documents pour le gouvernement du Canada en respectant la 1) Loi sur l'identité fédérale, 2) la Loi sur les langues officielles, 3) la Loi sur le multiculturalisme canadien et 4) les exigences d'accessibilité.

TOUTES AUTRES MODALITÉS ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES